

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MASKINONGÉ
MUNICIPALITÉ
DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton, tenue le 14 janvier 2013, à 20h00 au Centre Communautaire situé au 50, Chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton.

Sont présents :

M. André Garant, maire
M. Richard Garant, conseiller
Mme Louise Lafrenière Grenier, conseillère
Mme Francine Buisson, conseillère
M. Robert Hamel, conseiller
M. Michel Brodeur, conseiller
Mme Marlyne Muise, conseillère

Les membres présents forment le quorum sous la présidence du maire. La directrice générale secrétaire-trésorière est aussi présente. Il y a ouverture de la séance par monsieur le maire.

ORDRE DU JOUR

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Cas particuliers
- 3- Adoption des procès-verbaux de décembre 2012
- 4- Correspondance
- 5- Comptes
- 6- Adoption du règlement 2012-008 Allocation de transition
- 7- Adoption du règlement 2013-004A Amendement au règlement 2011-004
- 8- Financement permanent Règlement 2012-003 (2 résolutions)
- 9- Projet d'entente Municipalité/Bouvet
- 10- Renouvellement d'adhésion COMBEQ
- 11- Formation responsable de l'urbanisme
- 12- Congrès COMBEQ
- 13- Renouvellement adhésion ADMQ
- 14- Achat des plaques numérotées et panneaux d'identification des artères au Domaine Ouellet
- 15- Dépenses de travaux publics, aqueduc et incendie

- 16- Reconnaissance bénévoles Été et Féerie
- 17- Proposition de services Jardin Botanique
- 18- Soirée des Cataractes 2013
- 19- Paiement entente bibliothèque
- 20- Compte-rendu Comité de la Famille
- 21- Service de transport handicapés
- 22- Remerciement S.Q. : Don à la Maison des Jeunes
- 23- Remerciement Lafrenière Tracteurs
- 24- Remerciement Boutique Nolet
- 25- Contrat Maskishow
- 26- Demande de subvention Association pour la protection de l'environnement du Lac Long de Saint-Élie-de-Caxton
- 27- Affaires nouvelles
- 28- Période de questions
- 29- Période de suggestions
- 30- Clôture de la séance

RÉS. 2013-01-01 ORDRE DU JOUR

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte l'ordre du jour avec la modification suivante :

- L'item 25 est reporté à une séance subséquente

Adoptée

CAS PARTICULIERS

Six personnes assistent à la séance du conseil. Aucune intervention de la part du public.

RÉS. 2013-01-02 PROCÈS-VERBAUX

Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par monsieur Robert Hamel, il est résolu à l'unanimité l'adoption des procès-verbaux de décembre sans aucune modification.

Adoptée

CORRESPONDANCE

Aucune correspondance à lire. Les documents à consulter ont été remis aux membres du conseil.

RÉS. 2013-01-03 CORRESPONDANCE

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte le dépôt de la correspondance à consulter.

Adoptée

COMPTES

Salaires : 26 991.88 \$

Comptes :

5609	POSTES CANADA	FRAIS POSTAUX	154.36 \$
5610	MICHEL COUSIN	FÉRIE DE NOËL	275.00 \$
5611	ANNULÉ		
5612	ANNULÉ		
5613	REVENU QUEBEC	ENREGISTREMENT ASSOCIATION DES LOISIRS	32.00 \$
5614	FRANCINE BUISSON	FRAIS REPRÉSENTATION CONSEIL	999.98 \$
5615	LE LUTIN MARMITON	FRAIS REPRÉSENTATION CONSEIL	930.00 \$
5616	SOCIETE CAN. DES POSTES	FRAIS POSTAUX	4 909.43 \$
5617	CLUB SOCIAL DES POMPIERS DE ST-ELIE	CLUB SOCIAL POMPIERS	75.00 \$
5618	CLASSEMENT LUC BEAUDOIN INC.	FOURNITURES DE BUREAU	36.79 \$
5619	FEDERATION QUEBECOISE DES MUN.	VÊTEMENTS DES POMPIERS, ENTRETIEN CAMION, ADHÉSION FQM	1 665.98 \$
5620	PG SOLUTIONS INC.	ENTRETIEN INFORMATIQUE, ENT. LOGICIEL PERMIS ET CARTES	13 377.35 \$
5621	LES PUBLICATIONS CCH LTEE	MISE À JOUR CODE MUNICIPAL	311.85 \$
5622	QUEBEC MUNICIPAL	FOURNITURES DE BUREAU	316.18 \$
5623	ALIMENTATION R. AUDET	ALIMENTS	3.79 \$
5624	LES ATELIERS DE SOUDURE ST-ELIE	ENTRETIEN ÉQUIPEMENT TRACTEUR, MAISON DES JEUNES, TRACTEUR BALADE, ÉQUIPEMENT TRACTEUR	962.92 \$
5625	BUISSON FRANCINE	FRAIS DE REPRÉSENTATION	41.68 \$
5626	BUROPLUS, DIVISION COMMERCIALE	FOURNITURES DE BUREAU	301.97 \$
5627	CARQUEST, PIECES D'AUTOS	ENTRETIEN ET RÉPARATION MAISON DES JEUNES, CAMION VOIRIE ET TRACTEUR	98.77 \$
5628	CENTRE D'ENTRETIEN ET	ENTRETIEN CAMION VOIRIE	124.98 \$
5629	CHARLES TURCOTTE ET FILS LTEE.	ENTRETIEN TRACTEUR	414.78 \$
5630	LABORATOIRES CHOISY LTEE	ARTICLES DE NETTOYAGE	149.46 \$
5631	COOKE SERRURIER ENR.	ENTRETIEN ET RÉPARATION CENTRE COMMUNAUTAIRE	407.13 \$

5632	COOPERATIVE COLLECTE PRO	CONTRAT VIDANGES	7 549.54 \$
5633	DISTRIBUTION DESCOUR S.E.N.C.	ALIMENTS	19.50 \$
5634	LES ENTREPRISES ELECTRIQUES	FÉERIE DE NOËL	74.70 \$
5635	ENVIRONNEMENT M C M INC.	FORMATION AQUEDUC	1 655.64 \$
5636	ENVIRONEX	ANALYSES D'EAU	25.87 \$
5637	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	FRAIS DE MUTATION	72.00 \$
5638	HEBERT-MOREAU ANNE CLAUDE	ALIMENTS, FRAIS DE DÉPLACEMENT PERSONNEL	96.84 \$
5639	HOCKEY LEMAY / SPI	VÊTEMENTS DE TRAVAIL	69.40 \$
5640	IMAGING TONER TECHNOLOGIE	FOURNITURES DE BUREAU	420.78 \$
5641	JULIEN BELLERIVE & FILS	LOCATION MACHINERIE, VOIRIE MATÉRIAUX, RÉPARATION BÂTISSE PATINOIRE	2 222.48 \$
5642	LOCATION CDA INC.	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	196.35 \$
5643	LAFRENIERE GRENIER LOUISE	FÉERIE DE NOËL	82.72 \$
5644	MARCHE RENE SAMSON	SUBVENTION COMITÉ DE LA FAMILLE	81.24 \$
5645	MASKIMO CONSTRUCTION INC.	CONTRAT DÉNEIGEMENT CHEMINS D'HIVER	96 600.85 \$
5646	MAURICE HOULE & FILS LTEE	FÉERIE DE NOËL, ACHAT OUTILS, ENTRETIEN ET RÉPARATION MAISON DES JEUNES, FÉERIE DE NOËL	448.58 \$
5647	MECANIQUE LOUIS BOUCHER	ENTRETIEN CAMION, TRACTEUR	431.79 \$
5648	MRC DE MASKINONGE	TÉLÉPHONE TOURISME, VOIRIE, MAISON DU CITOYEN, FORMATION POMPIERS	3 126.65 \$
5649	LES PETROLES SONIC(C.F.Q.)	ESSENCE HUILE DIESEL	616.52 \$
5650	JULIE PLANTE ENR.	FÉERIE DE NOËL	75.00 \$
5651	POMPLO	RÉPARATION BÂTISSE PATINOIRE, PRODUITS CHIMIQUES	1 708.28 \$
5652	POSTES CANADA	FRAIS POSTAUX	6.61 \$
5653	RIVARD GUY	CONTRAT VIDANGES	55.19 \$
5654	SAMSON MARIO	DÉPLACEMENT AQUEDUC SAMSON/MARCHAND	55.44 \$
5655	SBM - DIJITEC INC.	ENTRETIEN PHOTOCOPIEUR, FOURNITURES DE BUREAU	1 532.38 \$
5656	SIGNOPLUS INC.	SIGNALISATION ACCESSOIRES	350.67 \$
5657	SOCAN	DROITS D'AUTEUR	23.64 \$
5658	ASSOCIATION DES DIRECTEURS	ADHÉSION ADMQ, ASSURANCES CAUTIONNEMENT	670.15 \$
5659	MAURICE BOISVERT	FÉERIE DE NOËL	80.00 \$
5660	SAMUEL BOISVERT	FÉERIE DE NOËL	54.00 \$
5661	BOUCHER LOUIS	FÉERIE DE NOËL	16.00 \$
5662	LOUIS-OLIVIER BOUCHER	FÉERIE DE NOËL	6.00 \$
5663	BOURGOUIN JEAN-CHARLES	FÉERIE DE NOËL	24.00 \$
5664	CHAMPOUX JEAN-PAUL	FÉERIE DE NOËL	32.00 \$
5665	PHILIPPE CHARETTE	FÉERIE DE NOËL	20.00 \$
5666	CORPO DES OFFICIERS MUNICIPAUX	FORMATION CONGRÈS INSPECTEUR, ADHÉSION COMBEQ	1 258.98 \$
5667	ANNULÉ		
5668	DESCHENES JEAN-LOUIS	FÉERIE DE NOËL	12.00 \$
5669	ISABELLE DESROSIERS	FÉERIE DE NOËL	200.00 \$

5670	DEZIEL LEO	RÉCOMPENSE BÉNÉVOLE	28.00 \$
5671	DIANE DUCHESNEAU	FÉERIE DE NOËL	150.00 \$
5672	GARCEAU PAUL-ANDRE	FÉERIE DE NOËL	200.00 \$
5673	GARCEAU LEON	FÉERIE DE NOËL	200.00 \$
5674	ETIENNE GAUTHIER	FÉERIE DE NOËL	98.00 \$
5675	MICHEL LEFEBVRE	FÉERIE DE NOËL	350.00 \$
5676	ANDRE LEMAY	FÉERIE DE NOËL	40.00 \$
5677	MORAIS ROBERT	FÉERIE DE NOËL	24.00 \$
5678	DENISE PARADIS	FÉERIE DE NOËL	240.00 \$
5679	REJEAN RIOPEL	FÉERIE DE NOËL	10.00 \$
5680	SAMSON CLAUDE	FÉERIE DE NOËL	48.00 \$
5681	SAMSON DORIS	FÉERIE DE NOËL	200.00 \$
5682	BIBLIOTHEQUE MUN. DE ST-ELIE- DE-CAXTON	SUBVENTION BIBLIOTHÈQUE	2 000.00 \$
5683	REGIE DE TRANSPORT COMMUN DE SHAWINIGAN	TRANSPORT ADAPTÉ	3 397.00 \$
5684	CROCHETIERE PETRIN SENCRL EN FIDEICOMMIS	AQUEDUC DOMAINE SAMSON/MARCHAND	57 487.50 \$
5685	LEBOEUF JOSEE	FRAIS REPRÉSENTATION CONSEIL	200.00 \$
5686	ASS. PROT.DE L'ENVIRONNEMENT DU LAC LONG	AUTRES SUBVENTIONS	3 000.00 \$
121205	HYDRO-QUÉBEC	ÉCLAIRAGE DES RUES	1 640.36 \$
121206	HYDRO-QUÉBEC	ÉCLAIRAGE DES RUES	201.00 \$
121207	HYDRO-QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ GARAGE DE LA CULTURE	1 057.54 \$
121208	HYDRO-QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ GARAGE MUNICIPAL	308.76 \$
121209	HYDRO-QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ B.A.T., COOP-SANTÉ, MAISON DU CITOYEN	1 119.27 \$
121210	HYDRO-QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ CENTRE COMMUNAUTAIRE, ÉLECTRICITÉ BIBLIOTHÈQUE	3 781.69 \$
121211	HYDRO-QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ TERRAIN BALLE	623.92 \$
121212	SOGETEL TÉLÉPHONE MILOT	TÉLÉPHONE MAISON DU CITOYEN, TÉLÉCOPIEUR, CASERNE, GARAGE, AQUEDUC PRINCIPALE, CASERNE, INTERNET VLAN AQUEDUC PRINCIPALE, INTERNET VLAN AQUEDUC SAMSON/MARCHAND, LOISIRS, GARAGE DE LA CULTURE	620.24 \$
121213	HYDRO-QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ CASERNE	467.87 \$
121213	HYDRO-QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ AQUEDUC MARCHAND	231.47 \$
121217	REVENU QUEBEC	DAS PROV. ASS. LOISIRS 2012	591.27 \$
121220	REVENU CANADA	DAS FED DECEMBRE 2012	2 672.94 \$
121220	REVENU QUEBEC	DAS PROV DECEMBRE 2012	7 294.35 \$
121221	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ CASERNE, JARDIN BOTANIQUE	16.12 \$
130103	BELL MOBILITE INC.	CELLULAIRES VOIRIE, INCENDIE, AQUEDUC PRINCIPALE, AQUEDUC SAMSON MARCHAND	87.04 \$
130108	HYDRO-QUEBEC	ÉCLAIRAGE DES RUES	1 695.01 \$
130109	HYDRO-QUEBEC	ÉCLAIRAGE DES RUES	207.68 \$
130110	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ AQUEDUC	2 125.58 \$

130121	SOGETEL, TELEPHONE MILOT INC.	TÉLÉPHONE MAISON DU CITOYEN, TÉLÉCOPIEUR, CASERNE, GARAGE, AQUEDUC PRINCIPALE, CASERNE, INTERNET VLAN AQUEDUC PRINCIPALE, INTERNET VLAN AQUEDUC SAMSON/MARCHAND, LOISIRS, GARAGE DE LA CULTURE	370.56 \$
130121	BELL MOBILITE INC.	CELLULAIRES VOIRIE, INCENDIE, AQUEDUC PRINCIPALE, AQUEDUC SAMSON MARCHAND	95.29 \$
		TOTAL CHÈQUES ET ACCÈS D	238 441.65 \$
		GRAND TOTAL	265 433.53 \$

RÉS. 2013-01-04 COMPTES

Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par madame Marlyne Muise, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le paiement des comptes au montant de 120 467.02 \$ sur le budget 2012 et 15 658.66 \$ sur le budget 2013. Les autres dépenses sont déjà autorisées par résolution ou par le biais du règlement 2006-010 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires.

Adoptée

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MASKINONGÉ
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

RÈGLEMENT 2012-008
CONCERNANT LE VERSEMENT D'UNE ALLOCATION
DE TRANSITION AU MAIRE

ATTENDU que l'article 31 de la Loi sur le traitement des élus municipaux permet à toute municipalité de prévoir par règlement une allocation de transition versée au maire;

ATTENDU qu'un avis de motion a été régulièrement donné par monsieur Richard Garant lors de la séance ordinaire du 5 novembre 2012;

ATTENDU qu'un avis a été publié au moins vingt-et-un (21) jours avant la séance ordinaire du 14 janvier 2013, séance d'adoption du présent règlement;

EN CONSÉQUENCE, le conseil municipal adopte le règlement 2012-008 et décrète ce qui suit à savoir :

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

Le maire doit avoir occupé ce poste pendant au moins les vingt-quatre (24) mois précédant la fin de son mandat;

ARTICLE 3

Le montant de l'allocation versée au maire est égal au produit obtenu lorsqu'on multiplie le montant de sa rémunération trimestrielle à la fin de son mandat par le nombre d'années complètes pendant lesquelles la personne a occupé le poste de maire. Le montant peut être accru de la fraction de la rémunération trimestrielle proportionnelle à la fraction d'année où le poste a été occupé.

Cependant, le montant de l'allocation ne peut excéder quatre fois celui de la rémunération trimestrielle à la date de la fin de son mandat.

ARTICLE 4

Le montant de l'allocation sera versé au maire à la fin de son mandat.

ARTICLE 5

Le présent règlement entre en vigueur selon la loi.

Adopté par le vote affirmatif de la majorité absolue des membres du conseil à la séance ordinaire du 14 janvier 2013.

André Garant, maire

Micheline Allard
Dir. Générale sec-trésorière

Avis de motion : 5 novembre 2012
Adoption du projet de règlement : 3 décembre 2012
Publication : 4 décembre 2012
Adoption du règlement : 14 janvier 2013
Publication : 16 janvier 2013

RÉS. 2013-01-05 ADOPTION RÈGLEMENT 2012-008

Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité l'adoption du règlement 2012-008 ayant pour titre :

« RÈGLEMENT 2012-008
CONCERNANT LE VERSEMENT D'UNE ALLOCATION
DE TRANSITION AU MAIRE »

Adoptée

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MASKINONGÉ
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

RÈGLEMENT 2013-004A
MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2011-004 RÈGLEMENT
POUR PERMETTRE LA CIRCULATION DES VÉHICULES HORS ROUTE SUR
CERTAINS CHEMINS MUNICIPAUX

ATTENDU QU' un avis de motion a été régulièrement donné pour la modification du règlement 2011-004 par monsieur Robert Hamel lors de la séance d'ajournement du 17 décembre 2012;

EN CONSÉQUENCE, le conseil municipal adopte le règlement 2013-004A et décrète ce qui suit, à savoir :

ARTICLE 1 PRÉAMBULE

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2 LIEUX DE CIRCULATION

L'article 6 du règlement 2011-004 est modifié par l'ajout du parcours suivant :

Sur la rue Saint-Pierre à partir de l'intersection Chemin des Loisirs à l'intersection Avenue du Parc.

ARTICLE 3 ENTRÉE EN VIGUEUR

Fait et adopté à Saint-Élie-de-Caxton à la séance ordinaire du conseil municipal du 14 janvier 2013.

Le présent règlement entre en vigueur selon la loi.

André Garant, maire

Micheline Allard
Dir. Générale Sec.-trésorière

Avis de motion : 17 décembre 2012
Adoption: 14 janvier 2013
Publication du règlement : 16 janvier 2013

RÉS. 2013-01-06 ADOPTION RÈGLEMENT 2013-004A

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par madame Marlyne Muise, il est résolu à l'unanimité l'adoption du règlement 2013-004A ayant pour titre :

« RÈGLEMENT 2013-004A
MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2011-004 RÈGLEMENT
POUR PERMETTRE LA CIRCULATION DES VÉHICULES HORS ROUTE SUR
CERTAINS CHEMINS MUNICIPAUX »

Adoptée

RÉS. 2013-01-07 EMPRUNT PAR BILLETS
RÈGLEMENT 2012-003

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton accepte l'offre qui lui est faite de Financière Banque Nationale Inc. pour son emprunt du 22 janvier 2013 au montant de 475 000 \$ par billet en vertu du règlement d'emprunt numéro 2012-003 au prix de 98,47200, échéant en série cinq (5)ans comme suit :

25 700 \$	1,75000 %	22 janvier 2014
26 500 \$	2,00000 %	22 janvier 2015
27 200 \$	2,25000 %	22 janvier 2016
28 100 \$	2,45000 %	22 janvier 2017
367 500 \$	2,55000 %	22 janvier 2018

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci.

Adoptée

RÉS. 2013-01-08 EMPRUNT PAR BILLETS
RÈGLEMENT 2012-003

ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt numéro 2012-003, la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton souhaite emprunter par billet un montant total de 475 000 \$;

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement d'emprunt en vertu duquel ces billets sont émis;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billet au montant de 475 000 \$ prévu au règlement d'emprunt numéro 2012-003 soit réalisé;

QUE les billets soient signés par le maire monsieur André Garant, et la secrétaire-trésorière madame Micheline Allard;

QUE les billets soient datés du 22 janvier 2013;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2014	25 700 \$
2015	26 500 \$
2016	27 200 \$
2017	28 100 \$
2018	28 800 \$ (à payer en 2018)
2018	338 700 \$ (à renouveler)

QUE pour réaliser cet emprunt la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton émette pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 22 janvier 2013), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2019 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement numéro 2012-003, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

Adoptée

RÉS. 2013-01-09 ENTENTE DE RÈGLEMENT HORS COUR
DOSSIER BOUVET

Sur proposition de monsieur Michel Brodeur appuyé par monsieur Robert Hamel, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise :

1. Le certificat d'acceptation finale des travaux sans réserve préparé par l'ingénieur de Pluritec monsieur Cédric Turcotte;
2. Le projet de déclaration de règlement hors cour dans le dossier 400-17-002884-126 qui sera signé par les procureurs;
3. Le chèque au montant de 50 000.00 \$ plus taxes fait à l'ordre de Crochetière Pétrin s.e.n.c.r.l en fidéicommiss;
4. Le maire monsieur André Garant et la directrice générale madame Micheline Allard sont autorisés à signer, si nécessaire, les documents concernant cette entente hors cour.

Adoptée

RÉS. 2013-01-10 ADHÉSION COMBEQ

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le renouvellement de l'adhésion à COMBEQ pour 2013 pour madame Anne-Claude Hébert Moreau responsable de l'urbanisme. Le coût est de 285.00 \$ plus taxes.

Adoptée

RÉS. 2013-01-11 FORMATION COMBEQ

Sur proposition de madame Marlyne Muise appuyée par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise madame Anne-Claude Hébert Moreau, responsable de l'urbanisme à s'inscrire à la formation « Le secret est dans l'organisation du travail » qui aura lieu à Trois-Rivières le 15 février 2013. Le coût est de 260.00 \$

plus taxes. Les dépenses inhérentes seront remboursées sur présentation de pièces justificatives.

Adoptée

RÉS. 2013-01-12 CONGRÈS COMBEQ

Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise madame Anne-Claude Hébert Moreau, responsable de l'urbanisme à s'inscrire au Congrès 2013 qui aura lieu à Québec les 25, 26 et 27 avril 2013. Le coût d'inscription est de 550.00 \$ plus taxes. Les dépenses inhérentes à ce congrès seront payées sur présentation de pièces justificatives.

Adoptée

RÉS. 2013-01-13 ADHÉSION ADMQ

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Robert Hamel, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le renouvellement de l'adhésion à l'Association des Directeurs Municipaux pour 2013. Le coût incluant l'assurance cautionnement est de 611.00 \$ plus taxes.

Adoptée

RÉS. 2013-01-14 PLAQUES NUMÉROTÉES ET PANNEAUX
D'IDENTIFICATION DOMAINE OUELLET

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'achat des plaques numérotées pour les modifications d'adresse au Domaine Ouellet. Le coût est de 566.10 \$ plus taxes.

Le conseil autorise également l'achat des panneaux d'identification de rues du Domaine Ouellet. Les frais pour les noms de rues seront facturés au propriétaire du Domaine Ouellet.

Adoptée

RÉS. 2013-01-15 SERVEUR ET AQUEDUC

Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par monsieur Robert Hamel, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'achat d'un serveur pour les lectures des stations de pompe, l'entretien des deux stations de pompe, ainsi qu'un déshumidificateur à la station Principale et

l'installation d'un évier à la station Marchand. Le coût est d'environ 5 650.00 \$.

Adoptée

RÉS. 2013-01-16 TRAVAUX PUBLICS

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par madame Francine Buisson, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise un montant de 5 000.00 \$ pour l'entretien général et récurant de janvier au niveau des travaux publics.

Adoptée

RÉS. 2013-01-17 TECHNICIEN EN PRÉVENTION INCENDIE

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le directeur du service incendie à engager le technicien en prévention incendie pour les hauts risques.

Adoptée

RÉS. 2013-01-18 RECONNAISSANCE BÉNÉVOLES

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accorde 28.00 \$ à monsieur Léo Déziel en reconnaissance et en complément de son bénévolat comme chauffeur Été 2012 et 1 082.00 \$ aux autres bénévoles de la Fêerie de Noël 2012.

Adoptée

RÉS. 2013-01-19 PROPOSITION DE SERVICES 2013
SENTIER BOTANIQUE

Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal mandate madame Claude Gauthier concernant le jardin botanique pour les travaux suivants :

- Environ 18 visites de 3 à 4 heures par visite entre début mai et début octobre. Le coût est de 1 500.00 \$;
- Formation du jardinier pour 12 heures de cours théorique et pratique. Le coût est de 450.00 \$;
- Confection d'un dépliant qui pourrait être remis à chaque visiteur. Le coût est de 150.00 \$.

Adoptée

RÉS. 2013-01-20 ACTIVITÉ DES CATARACTES

Sur proposition de madame Marlyne Muise appuyée par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal subventionne l'activité des Cataractes qui aura lieu le 23 janvier prochain pour un montant maximum de 1 000.00 \$. Six armoiries de la Municipalité seront remises aux joueurs des Cataractes.

Adoptée

RÉS. 2013-01-21 SUBVENTION BIBLIOTHÈQUE

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Robert Hamel, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le 1^{er} versement de 2 000.00 \$ concernant le budget décentralisé de la bibliothèque.

Adoptée

RÉS. 2013-01-22 COMPTE-RENDU COMITÉ DE LA FAMILLE

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par madame Marlyne Muise, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte le dépôt de la correspondance.

Adoptée

RÉS. 2013-01-23 SERVICE DE TRANSPORT PERSONNES HANDICAPÉES

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le paiement de la quote-part du service de transport de personnes handicapées. Le coût est de 3 397.00 \$. Une enquête sera faite au niveau du transport concernant l'achalandage et la fréquence du service pour Saint-Élie-de-Caxton.

Adoptée

RÉS. 2013-01-24 REMERCIEMENTS S.Q.

Sur proposition unanime du conseil, il est résolu que le conseil municipal remercie très sincèrement la Sûreté du Québec et son représentant le lieutenant Marc-André Boisclair pour le don de 300.00 \$ de la Fondation Communautaire de la Sûreté du Québec remis à la coordonnatrice de la Maison des Jeunes, madame Caroline Baillargeon. Ce montant a permis l'achat du jeu « Top Secret » pour les jeunes.

Des félicitations sont également adressées à la Sûreté du Québec pour son implication constante auprès de nos jeunes.

Adoptée

RÉS. 2013-01-25 REMERCIEMENT LAFRENIÈRE TRACTEUR

Sur proposition unanime des membres du conseil municipal, il est résolu que des remerciements très sincères sont adressés à Lafrenière Tracteur pour le prêt d'un tracteur lors de la Féerie de Noël.

Adoptée

RÉS. 2013-01-26 REMERCIEMENT BOUTIQUE WESTERN NOLET

Sur proposition unanime des membres du conseil municipal, il est résolu que des remerciements très sincères sont adressés à la Boutique Western Nolet pour le prêt du cheval qui a été exposé au Garage de la Culture pendant la Féerie de Noël.

Adoptée

RÉS. 2013-01-27 SUBVENTION ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE
L'ENVIRONNEMENT DU LAC LONG DE SAINT-ÉLIE-DE-
CAXTON

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Robert Hamel, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le versement d'une subvention au montant de 3 000.00 \$ selon les normes de la politique de subvention établie pour les associations de lacs.

Adoptée

AFFAIRES NOUVELLES

FRANCINE BUISSON

Madame Buisson mentionne que :

1. Les cours de Tai Chi ont débuté la semaine dernière;
2. A l'heure actuelle, 24 personnes sont inscrites pour le cours de l'UTA « La Communication et l'influence sociale ». Ce cours aura lieu au Centre Communautaire les jeudis de 16H00 à 18H00. Une politique de tempête a été établie.

MICHEL BRODEUR

Monsieur Brodeur mentionne que :

1. La Féerie de Noël s'est bien déroulée on attend le rapport de Floribell;
2. La saison estivale du tourisme est en préparation.

RICHARD GARANT

Monsieur Garant mentionne qu'il est allé deux fois à Floribell pendant la Féerie et que l'animation était très bien. Il félicite madame Louise Lafrenière Grenier et monsieur Michel Brodeur ainsi que le Comité Touristique pour la réalisation de cet événement.

RÉS. 2013-01-28 COMPTOIR B.A.T.

Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la fabrication d'un nouveau comptoir au bureau d'accueil touristique afin de permettre l'adaptation aux personnes à mobilité réduite selon les exigences du Ministère du Tourisme Québec.

Adoptée

RÉS. 2013-01-29 MUSIQUE FLORIBELL

Sur proposition de monsieur Michel Brodeur appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le versement de 350.00 \$ à monsieur Michel Lefebvre pour une soirée supplémentaire de musique à Floribell et un montant de 200.00 \$ à chacune des personnes suivantes Paul-André Garceau, Doris Samson et Léon Garceau pour les frais de la musique du 31 décembre à Floribell.

Adoptée

RÉS. 2013-01-30 SERVICE D'URBANISME

Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par madame Marlyne Muise, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise madame Anne-Claude Hébert Moreau responsable du service d'urbanisme à venir en aide à la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès une journée complète soit lundi le 21 janvier prochain et les mercredis après-midi environ jusqu'en avril 2013. Le salaire et les frais de déplacement sont payés par la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès.

Adoptée

RÉS. 2013-01-31 SERVICE D'INCENDIE

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le prêt de trois pompiers volontaires à la brigade de Saint-Boniface environ jusqu'au mois de juin 2013.

Les pompiers utiliseront les habits de combat de Saint-Élie-de-Caxton mais la municipalité de Saint-Boniface devra payer les frais advenant un dommage causé lors d'une intervention faite par Saint-Boniface.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS

Six personnes assistent à la séance du conseil.

Un contribuable pose une question concernant :

1. Le montant qui sera alloué au maire pour l'allocation de transition;
2. Le montant de la dette nette de la municipalité.

PÉRIODE DE SUGGESTIONS

Un contribuable suggère à la municipalité que la cueillette de déchets et la récupération soient la même semaine. Une vérification sera faite à la Régie.

RÉS. 2013-01-32 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Robert Hamel, il est résolu à l'unanimité la clôture de la séance à 21H00.

Adoptée

Je, André Garant, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Micheline Allard
Dir. Générale Sec-trésorière

André Garant, maire